ARIAMP 12 2017_Mise en page 1 9/01/18 18:14 Page1

Périodique trimestriel
95e année - DÉCEMBRE 2017
En cas de renvoi :
HENALLUX - Secrétariat, Pierrard 112 - 6760 Virton

bpost
PB-PP | B-P501222
BELGIE(N) - BELGIQUE

IngéNews

ARIAMP
ASSOCIATION ROYALE DES INGÉNIEURS ARTS & MÉTIERS PIERRARD

SOMMAIRE

Page 1
Vœux du Président pour 2018

Pages 2 à 5
Banquet annuel
le samedi 23 septembre 2017

Page 6
Résumé du CA du 13.10.2017
Présentation de notre association aux futurs diplômés ingénieurs

Page 7
Convocation à l'Assemblée générale

Pages 8 et 9
Pierrardin entrepreneur

Page 10
Soirée remotivation
Cotisation 2018
Course solidaire

Page 11
Flash sur les Pierrardins

Page 12
Mariages
Naissance

Dernière page : infos utiles

VŒUX DU PRÉSIDENT POUR 2018

Chers membres,
Chers amis Pierrardins,

Ce début d'année est un temps propice aux bonnes résolutions, alors essayons d'en tenir au moins une bonne pour l'avenir de notre planète.

En effet, le plus grand défi actuel, bien que trop délaissé par les médias, reste le climat.

Bien que les Etats-Unis aient annoncé cette année leur retrait de l'accord de Paris sur le climat alors que la plupart des pays, conscients de l'importance de l'enjeu œuvrent pour atténuer le changement climatique.

Bien que chaque année, le jour du dépassement - jour où l'humanité est supposée avoir consommé l'ensemble des ressources que la planète est capable de régénérer en un an - arrive de plus en plus tôt.

Ne baissons pas les bras, redoublons nos efforts et trouvons des solutions durables pour diminuer notre impact environnemental. Bien entendu, nous ne pouvons intervenir ou agir sur tout, mais nous pouvons réaliser des actions à notre propre échelle et à hauteur de nos compétences pour garantir un climat sain aux générations futures.

A nous d'agir immédiatement en adaptant nos habitudes quotidiennes, en utilisant nos compétences pour trouver des solutions innovantes et des technologies plus performantes. C'est l'ensemble de ces actions qui mèneront à des changements perceptibles.

Continuons à utiliser notre savoir au service de la science pour que les générations futures puissent profiter d'un environnement sain grâce au fruit de notre travail et de notre expertise, ce sera alors la plus belle des satisfactions.

En ce début de cette nouvelle année, prenons un peu de recul par rapport au monde qui nous entoure. En effet, le climat de stress permanent des actualités de cette année, relayé avec ferveur pas les médias et réseaux sociaux, nous paralyse et freine notre épanouissement personnel.

Nous sommes de plus en plus liés à nos smartphones et autres appareils connectés qui prennent bien souvent inutilement sur notre temps et nous renvoient à une réalité en décalage avec nos besoins fondamentaux. Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de se recentrer sur nos proches, amis et famille afin de nourrir nos relations sociales bien souvent délaissées au profit du monde virtuel.

Profitons de ces beaux moments pour nous ressourcer et entamer une nouvelle année dans une dynamique positive.

Au nom du comité, je me permets de vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

Que celle-ci soit l'occasion pour vous de concrétiser tous vos souhaits.

Bonne année 2018 !

Banquet annuel du samedi 23 septembre 2017

Cette journée, organisée par les membres du Conseil d'Administration de l'ARIAMP est un bon moment de convivialité ; d'occasions de retrouver d'anciens camarades de cours, de se faire de nouvelles relations – professionnelles ou pas –, de redécouvrir l'école.

On y a bien sûr retrouvé les fidèles qui ne rateraient pas un banquet, les jubilaires heureux de fêter leur promotion, les plus jeunes, les plus vieux, qui se rendent compte qu'ils deviennent tout doucement « respectables »…

Les retrouvailles ont commencé par un moment de recueillement pour les membres défunts, suivi de l'apéritif et du banquet. La journée s'est enfin terminée par le barbecue, autour du traditionnel verre d'Orval.

Vraisemblablement suite à une mauvaise communication, l'habituelle cérémonie religieuse n'a malheureusement pas pu être célébrée et l'association présente ses excuses à tous ceux qui s'étaient présentés pour celle-ci. Les membres du conseil d'administration tiennent à perpétuer cette tradition, et confirment qu'une célébration sera bien au programme du prochain banquet.

Merci à tous pour votre présence, qui a fait de cet événement une belle journée !

Promotions jubilaires

Ont fêté 60 ans de diplôme : Promotion 1957

Pierre Bouchet, Lucien Collignon, Clément Noël.

Ont fêté 50 ans de diplôme : Promotion 1967

Belle participation pour cette promotion :
Omer Bertrand, Denis Frognet, Baudoin Gaulle, Jean-Claude Gillet, Raymond Magnette, Serge Mélard, Michel Poncelet, Emile Poncelet, Nicolas Simon.

Serge Médard nous a fait le plaisir de prendre la parole, pour relater quelques souvenirs d'étudiants, de cette génération « Baby boom », devenue maintenant « Papy boom ».

Il a évoqué les professeurs marquants de leur promotion, M. Spaak, professeur de chimie, M. Sacré, particulièrement exigeant. Il a parlé de la vie assez dure des pensionnaires de Pierrard, avec une journée qui commençait systématiquement par une messe, et ceci jusqu'à 21 ans.

Vie austère, placée sous le contrôle du clergé, et de surveillants très sévères, et marquée par plusieurs renvois d'élèves, certains pour des raisons vraiment futiles.

Mais il en retient aussi une grande solidarité et de bons souvenirs de la vie d'étudiant !

Ont fêté 30 ans de diplôme : Promotion 1987

Michel Hartman, Isabelle Kutten, Alain Davreux, Olivier Capelle, Alexandre Rosière et Alain Gresse qui les a rejoints dans l'après-midi.

Ont fêté 10 ans de diplôme : Promotion 2007

Guillaume Deffoin, Rémy Dion, Mathieu Maîtrejean, Bastien Maréchal, Florent Moline, Simon Schandeler.

Malheureusement, il n'y avait aucun représentant de la promotion 1992, qui fêtait ses 25 ans ; mais par contre on a pu compter sur la présence de nombreux autres Pierrardins fêtant un anniversaire « rond » de leur promotion : 1977, 1997, 2017.

ARIAMP 12 2017_Mise en page 1 9/01/18 18:14 Page4

Allocution d'Axel Bertrand, Président

Bonjour à toutes et tous et merci d'avoir répondu en nombre à notre invitation.

Tout d'abord, félicitations à la nouvelle promotion pour leur présence à leur premier et non dernier banquet, je l'espère.

A ce propos, j'en profite pour vous rappeler que la Haute Ecole organise depuis l'an passé une cérémonie de remise des diplômes qui se tient au campus Callemeyn. Cette cérémonie met à l'honneur l'ensemble des diplômés de la Haute Ecole, tous départements confondus.

Ce sera l'occasion pour vous de vous retrouver ensemble autour d'un verre et d'un petit repas avant de démarrer votre carrière professionnelle. Je vous encourage donc à participer à cette belle soirée.

Pour ceux qui suivent les actualités de l'Ariamp, vous aurez remarqué les quelques changements qui ont été opérés depuis quelques années.

Cette année le principal changement pour nous est le départ de René de la présidence de l'Ariamp. René, au nom de l'Ariamp et du Conseil d'Administration, nous voulions te remercier pour l'ensemble du travail que tu as accompli pour notre association.

Je sais que tu es quelqu'un de fort pris et que l'Ariamp n'est pas la seule organisation dans laquelle tu es impliqué. Mais tu as toujours su te rendre disponible pour gérer au mieux. Et le moins que l'on puisse dire est que tu l'as fait d'une main de maître étant donné qu'à ce jour l'association se porte plutôt bien. J'espère que je pourrai en faire autant !

C'est pourquoi nous tenions à te remercier et te remettre ce cadeau.

Prix de l´ARIAMP

Concernant le prix de l'Ariamp, cette année, quatre TFE ont été retenus. Il s'agit de :

- Jean Albert Carnevali pour un travail intitulé « Modélisation énergétique des cuissons Kraft convetionnelle et Cold Blow »
- Mathieu Maitrejean pour un travail intitulé « Diminution du temps d'arrêt et optimisation du mécanisme d'apport-matière d'une presse mécanique à excentrique »
- Rémy Dion pour un travail intitulé « Retrofit S5-S7 de la régulation de vitesse d'une partie de ligne de production de vinyle »
- Vincent Dombrée pour un travail intitulé « Supervision des niveaux d'une station de dépotage avec migration technologique »

Le choix du jury est motivé sur base des points forts suivants relevés dans le TFE :

- Une approche technico commerciale aboutie,
- Un travail finalisé, clé en main et donc directement exploitable par l'entreprise,
- Un cheminement successif de la résolution du problème clairement expliqué, et recherche d'alternatives techniques.
- Une justification des choix par calcul et par essai ou mesure, mais également par raisonnement pratique en utilisant les ressources mises à disposition.
- L'implication de l'étudiant dans le projet et dans l'entreprise,
- Et enfin, la progression de l'étudiant.

Le prix de l'Ariamp est donc attribué à :
Mathieu Maitrejean.

Liste des participants

Nom	Prénom	Promotion
Gerard	Georges	1949
Bouchet	Pierre	1957
Collignon	Lucien	1957
Noel	Clément	1957
Bai	Jacques	1958
Gardini	Albert	1963
Bertrand	Omer	1967
Frognet	Denis	1967
Gaulle	Baudoin	1967
Gillet	Jean-Claude	1967
Magnette	Raymond	1967
Mélard	Serge	1967
Poncelet	Michel	1967
Poncelet	Emile	1967
Simon	Nicolas	1967
Cremer	Jean Claude	1968
Schmit	Raymond	1968
Belge	Jean	1977
Goosse	Pascal	1977
Lambert	Jeanne	1977
Lejeune	Michel	1977
Lejeune	Michel	1977
Parizel	Pierre	1977
Poncin	Jean-Marie	1977
Neu	Marc	1978
Fastres	Paul	1982
Bernard	Michel	1984
Masson	René	1984
Maldague	Myriam	1984
Marlaire	Stephan	1985
Capelle	Olivier	1987
Davreux	Alain	1987
Kutten	Isabelle	1987
Hartman	Michel	1987
Gresse	Alain	1987
Rosière	Alexandre	1987
Berton	Xavier	1988
Denis	Alain	1988
Paulus	Philippe	1993
Migeaux	Yannick	1997
Pireaux	Fabrice	1997
Trevisanut	Laurent	1997
Verhaeghe	Frédéric	1997
Gérard	Olivier	2000
Lemaire	Sebastien	2000
Viance	Dimitri	2000
Evrard	Pierre	2001
Weicker	Julien	2001
Motch	Emmanuel	2002
Stordeur	Christophe	2002
Lefevre	Julien	2003
Scailteur	Aurélien	2003
Defeyt	Quentin	2004
Touchèque	Gil	2008
Bertrand	Axel	2010
Mouton	Aurélien	2011
Burnon	Loïc	2012
Hubert	Benjamin	2012
Soblet	Romain	2012
Van Droogenbroek	Maxime	2012
Dion	Aleksandre	2013
Baudry	Arnaud	2014
Fastrès	Marc	2014
Gerard	Simon	2014
Motch	Antoine	2014
Toussaint	Jean-Marc	2014
Charlier	Justine	2015
Collignon	Laëtitia	2015
Wenkin	Mathieu	2016
Deffoin	Guillaume	2017
Dion	Rémy	2017
Maîtrejean	Mathieu	2017
Maréchal	Bastien	2017
Moline	Florent	2017
Schandeler	Simon	2017
Ducarme	Thierry	Invité
Petitjean	André	Invité

ARIAMP 12 2017_Mise en page 1 9/01/18 18:14 Page6

Résumé du C.A. du 13.10.2017

Suivi des commissions :

COMMISSION DU BANQUET

Points à améliorer :

- Faire attention à l'apéro pour que ça suive au niveau du service zakouskis
- La messe : le CA souhaite la conserver, et examine une solution pour les années à venir, de façon à perpétuer cette tradition

Peu de boissons vendues pendant le repas par rapport aux autres années

Points positifs

- 112 personnes, c'est très bien
- Repas apprécié

Perspectives

- Edition 2018 : samedi 22 septembre 2018
- Rappel concernant la façon de fixer la date du banquet :
  C'est le samedi du 4e weekend de septembre (en comptant les weekends sur base du dimanche).
- Communication à l'avance de la date du banquet :
  - IngéNews : mettre la date du banquet en pied de chaque page
  - CA d'avril : définir les jubilaires à contacter et lancer les premiers mails pour ne pas attendre le CA de juin
  - Date à mettre sur le site web avec inscription possible à l'avance

COMMISSION DE L'ANNUAIRE

Organisation pour le prochain annuaire prévu en 2018,

Tarif des publicités
1 page : 12,5 (largeur) x 18 cm (hauteur) N.B. 150 €, couleur 250 €
½ page : 12,5 (largeur) x 9 cm (hauteur) N.B. 100 €, couleur 160 €
¼ page : 12,5 (largeur) x 4,5 cm (hauteur) N.B. 70 €, couleur 110 €
Couverture :
Pages intérieures (2 et 3) de la couverture en couleur 300 € la page
Rabat arrière (4 et 5) de la couverture, en couleur 300 € la page
La page de couverture arrière (6), en couleur 500 € la page

Adresse de communication : annuaire@ariamp.be

Réné Masson gère la liste des sponsors et son suivi, ainsi que le timing des différentes tâches et documents à remettre
Imprimeur : prévoir des demandes de prix.

COMMISSION DE L'IngéNews

Présentation du document rédigé par Myriam Maldague sur l'organisation de la rédaction de la revue. Liste des articles nécessaires pour le prochain numéro

COMMISSION DE LIAISON AVEC L'INSTITUT

Retour du prix 2017 (Remarques récoltées par Xavier Berton)

- Il n'y a qu'un prix et ce n'est pas très motivant
- « L'école, c'est fini et l'envie n'est plus là pour remettre des documents »
- « 500 € pour le vainqueur c'est peu »

Pistes d'amélioration :

- Faire un formulaire en ligne pour les inscriptions (sur le site de l'ARIAMP)
- Faire un article sur le gagnant
- Envisager un 2e prix ?

Nouvelles de l'institut :
Satisfaction, c'est une bonne année
46 inscrits en 1e
56 nouveaux inscrits en tout sur les 5 ans (compte-tenu des « passerelles »)

COMMISSION DE LIAISON AVEC L'EXTÉRIEUR

La FABI organise un état des lieux de la formation de l'ingénieur
30 novembre 2017

COMMISSION SECRÉTARIAT ÉTENDUE

Les envois / courriers faits à l'occasion du banquet ont permis beaucoup de mises à jour du fichier des anciens

COMMISSION WEB/PLACEMENT

Développer le canal de communication Facebook, faire des groupes avec les promotions

Présentation de notre association aux futurs diplômés ingénieurs

Plusieurs anciens étaient venus pour présenter notre association, le 25 octobre 2017 : Michel Bernard, actuellement directeur du Département, Benjamin Hubert, Vincent Deville, Xavier Berton et Aurélien Scailteur, membres actifs du conseil d'administration.

Avec le support d'une présentation powerpoint, l'association a présenté ses objectifs et tous ses services, en mettant notamment l'accent sur le prix Ariamp – prix remis par un jury d'ingénieurs de Pierrard, issus de tous horizons, qui récompense le TFE d'un étudiant avec un regard professionnel.

Encore une belle soirée conviviale de l'association !

ARIAMP 12 2017_Mise en page 1 9/01/18 18:14 Page7

ARIAMP
ASSOCIATION ROYALE DES INGÉNIEURS ARTS & MÉTIERS PIERRARD

Siège social et secrétariat :
6760 PIERRARD - VIRTON

E-mail : info@ariamp.be
Iban : BE31 3670 8622 3555

Tél. 063.58.89.40
Fax 063.57.67.62

A l'attention des membres de l'ARIAMP en règle de cotisation et aux étudiants sortants

Virton, date de réception du présent bulletin.

Objet : Convocation à l'assemblée générale de 2018.

Madame, Mademoiselle, Monsieur, cher(e) Collègue,

Le président et les membres du conseil d'administration vous prient de bien vouloir assister à la 95e assemblée générale de l'association (ARIAMP) qui se tiendra le **samedi 28 avril 2018** à 11 heures au restaurant « A l'Ange Gardien » à ORVAL, 6823 Florenville, situé à 100 m de l'abbaye d'Orval.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de l'AG du 23 avril 2017 (paru dans le bulletin de l'ARIAMP de juin 2017)
- Rapport du conseil d'administration
- Rapport du trésorier, bilan de l'exercice 2017
- Budget 2018
- Elections statutaires
- Divers

Au cas où vous désireriez être membre du conseil d'administration de l'ARIAMP, prière de faire acte de candidature au secrétariat de l'association.

En cas d'empêchement à assister à l'assemblée générale, vous nous obligeriez en renvoyant la procuration ci-jointe au secrétariat de l'association :
Monsieur Aurélien Scailteur, secrétaire de l'ARIAMP - 6760 Pierrard-Virton.

Comptant sur votre présence à cette assemblée, nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, cher(e) collègue, l'expression de nos sentiments distingués.

Aurélien Scailteur, Secrétaire — Alex Bertrand, Président

.....

Procuration pour l'assemblée générale

Je soussigné(e) _____de la promotion _____,
membre de l'ARIAMP, ayant pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée générale, convoqué(e) à la date du 28 avril 2018, donne la présente procuration à Madame/Monsieur (P)_____ pour me représenter à ladite assemblée et pour y voter en mes lieu et place sur les différents points figurant à l'ordre du jour.

Signature _____.

Fait à _____, le _____.

(P) nom d'une personne qui vous est connue et dont vous êtes certain qu'elle assistera à l'assemblée, sinon laissez cet espace blanc.
(S) Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir ».

ARIAMP 12 2017_Mise en page 1 9/01/18 18:14 Page8

Pierrardin entrepreneur : Zelitec Group

Présentation de l'entreprise

Zelitec Group, que j'ai créé en 2011, est une société qui intègre des solutions d'automatisation et de robotique principalement dans la grande région. Elle fournit des pièces et/ou sous-ensemble (électro)mécaniques.

La partie robotique est commercialisée sous la marque déposée Luxrobotic®.

Nous sommes actifs dans plusieurs domaines d'activités dont principalement l'industrie manufacturière comme l'industrie automobile, médicale, cosmétique, pharmaceutique, etc.

Je suis le seul salarié de cette société mais je me suis entouré de plusieurs partenaires de confiance au fil des années.

Je suis également artisan chaudronnier dans une autre entreprise sœur.

1) Votre formation d'Ingénieur à Pierrard a-t-elle été un élément déterminant pour vous permettre de réaliser votre projet ?

Bien évidemment ! Surtout de par les aspects techniques étudiés qui m'ont permis d'évoluer dans ce secteur d'activités des « nouvelles technologies ». Bien que j'étais initialement hésitant à me lancer dans des études d'ingénieur… C'est la polyvalence technique de la formation qui me l'a fait préférer aux études d'HEC.

Les aspects entrepreneurials m'étaient par contre « innés » depuis l'âge de mes 16 ans. J'ai toujours voulu créer ma propre entreprise.

2) Qu'est-ce qui vous a motivé à vous lancer dans cette aventure ?

Comme je le disais, je suis un entrepreneur dans l'âme ! J'étais donc intéressé de créer ma propre entreprise et de pouvoir faire « ce que je veux, comme je le veux. »

L'élément déclencheur est une réorganisation dans l'entreprise où je travaillais depuis plus de 5 ans en tant que responsable diversification. Ces changements m'ont promu à un poste qui m'a été « imposé » mais pour lequel je n'avais pas d'intérêt.

J'ai donc voulu me mettre à mon compte et pouvoir prendre mes propres décisions, au risque de me mettre en difficulté.

3) En quoi diriez-vous que votre entreprise se démarque ?

Elle se démarque par son caractère innovant et par la diversité des domaines de compétences à maîtriser. Il y a de la mécanique, de l'électricité, de l'électronique, de l'automatisme, de la programmation, des aspects sécurité, du technico-administratif, de la gestion de projets, etc.

La partie robotique est vraiment un domaine d'activité très spécialisé avec encore peu de concurrence dans la grande région. C'est un métier d'avenir.

Zelitec, via la marque Luxrobotic®., est d'ailleurs revendeur/intégrateur, en collaboration avec l'importateur hollandais, des robots Universal, leader mondial dans les robots collaboratifs et des AGV MIR.

Nous nous démarquons également car nous n'avons pas peur d'investir du temps d'analyse dans nos projets, sans garantie de retenue de notre société par le client. Nous sommes également très flexible pour répondre aux attentes de nos clients.

4) Quelle réalisation souhaiteriez-vous mettre en avant ?

Nous avons intégré une ligne de production complète qui intègre 2 robots 6 axes qui peuvent se déplacer sur un axe linéaire de 7 mètres (le 7e axe). Le fonctionnement de certaines zones est en mode collaboratif.

Le premier s'occupe de poinçonner des tôles et le second de les encoller.

Portrait

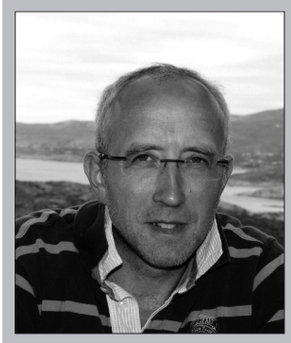

Jean-François ZUNE
45 ans
Ingénieur électromécanique (1994)

L'entreprise

zelitec GROUP
Plastics & Industrial Machinery

Duarrefstrooss, 38
L-9990 Weiswampach
Tél. +352 20 40 40 68 -1
Fax. +352 20 40 40 69
info@zelitec.com

Rue Adolphe Fischer, 140
L-1521 Luxembourg
http://www.est-seals.eu
Tél. +352 2684 5676
info@est-seals.eu

Secteurs d'activité :
Automatisme et robotique

LUXROBOTIC

ARIAMP 12 2017_Mise en page 1 9/01/18 18:14 Page9

C'est un projet qui a débuté en mai 2017 et qui a été livré début du 4e trimestre 2017. Il aura nécessité la participation de +/- 15 personnes (hors fournisseurs) sous la responsabilité de l'entreprise où j'étais directeur projet.

5) Pouvez-vous dire ce que vous aimez le plus dans ce métier et ce que vous aimez le moins ?

+ La diversité technologique, ce qui fait que chaque journée est différente.
+ Le fait de pouvoir concrétiser les projets de A à Z, à partir d'un concept couché sur une feuille blanche.
– Le temps que cela prend, ce qui en laisse moins pour mon épouse, mes 3 enfants et moi-même.

6) Comment s'organise votre entreprise ?

Nous sommes habituellement 2 au bureau, mon assistante et moi-même.

J'ai eu la chance de la recruter et de pouvoir lui donner toute ma confiance ! Elle me permet d'avoir une vie +/- normale et pas infernale.

Je travaille également avec une dizaine de personnes indépendantes, que je connais depuis plus de 15 ans, avec qui on travaille en « toile d'araignée ».

Il m'arrive encore de croiser quelques Pierrardins et c'est toujours un plaisir.

7) Comment vous organisez-vous pour les aspects financiers, ressources humaines, qui sont moins présents dans la formation de l'ingénieur ?

J'ai appris la partie financière « sur le tas », bien que nous ayons une option gestion financière à Pierrard.

J'ai également suivi quelques formations pour compléter mon bagage (HEC + IFAPME), en plus de passer l'agréation entrepreneur en cours du soir.

Dans l'absolu, je trouve que la formation d'ingénieur manque un peu de « profondeur » dans ces aspects justement. Il faudrait mettre plus en valeur l'entreprenariat et les aspects « technico-commerciaux », qui sont vraiment mal considérés. Idem pour la partie managériale.

7) Avez-vous des objectifs, des projets pour ou hors frontières ?

Pas directement pour ma société mais j'ai plusieurs fois eu l'idée, peut-être un peu « extravagante », de créer un fond d'investissement (avec une base Pierrardin bien évidemment) pour investir dans l'économie réelle dans la grande région. L'idée serait d'avoir un fond de base pour investir dans une dizaine d'entreprises innovantes, sélectionnées/proposées par un comité de décision... Avis aux amateurs ☺

ET SI...

C'était à refaire ?

Je me serais mis à mon compte beaucoup plus tôt !

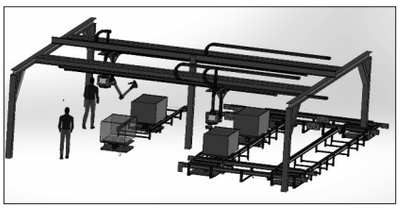

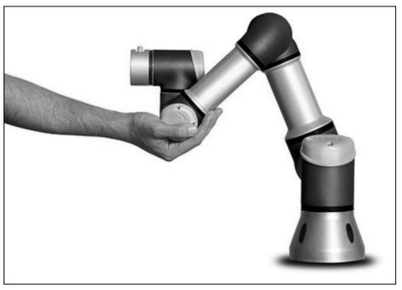

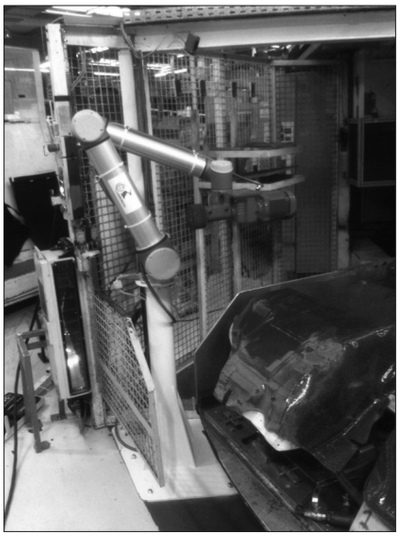

SOIRÉE REMOTIVATION

Quel est le métier de l'ingénieur ?

Pourquoi faire ses études au Département de Pierrard-Virton ?

Le service d'accompagnement à la réussite, sous la houlette de Thierry Ducarme, avait invité le 27 octobre, six anciens du département afin de tenter de répondre à ces questions.

Grâce aux thèmes abordés – le travail en entreprise, la pertinence de la formation, l'équilibre vie professionnelle et vie privée... – les étudiants de 1re année ainsi que les étudiants passerelles ont pu mettre en perspective leurs parcours scolaires.

Cette soirée permet aux étudiants de conforter leur choix d'études, ou les (re)motivera à aller plus loin dans l'effort.

Merci aux diplômés Yoann de Ruette (2006), François Van Haesebroeck (2010), Benjamin Hubert (2012), Julien Clarens (2013), Justine Charlier (2015) et Maxime Wenkin (2016) pour leur présence et leurs témoignages.

Course solidaire

Une équipe s'était formée au département des ingénieurs de Pierrard pour participer à une course solidaire le 21 octobre, à Harnoncourt. Cette course était organisée par le Rotary Club de Virton. Philosophie de cette course : associer les personnes à mobilité réduite aux plaisirs de la course nature et promouvoir la solidarité entre coureurs. Cette après-midi a permis à l'équipe, sur un parcours adapté de 8 kms de partager le plaisir de concourir ensemble, tout en appréciant un site remarquable de la région de Virton. Pour beaucoup, Becasines et Joëlettes, était une découverte.

L'activité du jour a en outre permis au Rotary de soutenir financièrement des projets en faveur des personnes à mobilité réduite.

L'équipe, avec Céline Denis et Julien Lecointre.

COTISATION 2018

ARIAMP

Chers membres,

En 2017, vous étiez 250 à avoir soutenu nos actions par le paiement de votre cotisation. Vous permettez ainsi à l'ARIAMP de poursuivre et développer ses actions et entre autres, d'éditer un bulletin semestriel de préparer la publication de notre annuaire 2018-2019. Au nom de l'association, un grand merci.

Le banquet est un moment fort de l'année avec une participation de 120 Pierrardines et Pierrardins.

Afin de continuer nos actions, puis-je vous demander de renouveler votre cotisation pour 2018 en la versant dès aujourd'hui sur le compte ARIAMP.

Promotion 2017	gratuit
Promotions 2014, 2015, 2016	22 €
Promotions 1975 à 2013	35 €
Promotions 1974 et antérieures	30 €
Conjoints Ingénieurs	48 €

Idéalement, la cotisation est à payer sur le compte bancaire de l'Ariamp Pierrard-Virton :

IBAN : BE31 3670 8622 3555

Code BIC : BBRUBEBB

Et, comme le veut la tradition, je vous souhaite une heureuse année 2018 remplie de projets, de bonheur et de santé.

Votre trésorier, Michel BERNARD

ARIAMP 12 2017_Mise en page 1 9/01/18 18:14 Page11

FLASH SUR LES PIERRARDINS

DENIS JACQUEMIN (PROMOTION 2013)

Vu dans les éditions Sudpresse du 07.09.2017

Il travaille au cœur de l'entreprise BMC et peut ainsi vivre de sa passion

Passionné de VTT depuis ses 16 ans, Denis Jacquemin (Moircy) est loin d'être un inconnu dans le petit monde du VTT provincial et même au niveau de la FCWB. En effet, après une pratique assidue de son sport, ce dernier se tourna vers un poste au sein de la Fédération wallonne.

Sous la présidence de Thierry Maréchal, l'Ardennais a commencé à se diversifier et à faire valoir un panel de compétences étendu. *« J'accompagnais le Team Wallonie en qualité de mécanicien et je travaillais comme webmaster pour le site de la FCWB »*, précise-t-il. *« Un job intéressant mais pas étroitement lié avec ma formation d'ingénieur. »*

L'opportunité BMC s'est présentée pile à l'heure. Denis Jacquemin conçoit des vélos de série toute discipline et tout usage confondus. Là-bas en Suisse, (Berne), le Luxembourgeois, originaire de Moircy, ne compte pas ses heures pour une des enseignes les plus cotées du marché. Une entreprise, prestigieuse, créée en 1994, qui emploie aujourd'hui une bonne centaine de personnes à travers le monde. Au quotidien, l'ex-vététiste, qui jongle, par une polyvalence bienvenue. *« J'aimerais intégrer l'unité de développement et poursuivre comme ingénieur pour le fabricant BMC »*, confie et conclut le résident suisse

Il pratique désormais le VTT de manière plus relax. *« À l'occasion, je prends part à une épreuve d'enduro, mais uniquement pour le plaisir.»*

FRÉDÉRIC STIERNON (PROMOTION 1994)

CarPay Diem

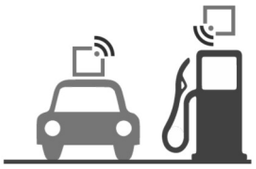

On en a parlé dans la presse (Sudpresse le 01-12-2017, Interview Rtbf 28-11-2017, PaperJam 04-07-2017)

Frédéric Stiernon, (promotion 1994) pourrait bien vous faciliter votre plein d'essence !

Créée en 2016 au Luxembourg, **CarPay-Diem** a développé une application qui permet de payer son plein d'essence sans sortir de sa voiture.

C'est une application unique au monde.

Ce n'est pas vraiment une application, c'est un service qui se greffe à d'autres applications, tel que Glob, une application d'info trafic GPS ou s'intégrera au système d'une voiture connectée.

Pour cela, la start-up a développé un module qui se connecte aux différents réseaux de stations essence et, bien sûr, au compte bancaire de son utilisateur. Une fois devant la pompe, il suffit de choisir la pompe via son smartphone et faire son plein. Le reste se déroule automatiquement sur le smartphone. Plus besoin d'aller faire la file aux caisses ! Vous aurez ainsi un relevé de vos dépenses en carburant.

Du côté des distributeurs de carburant, l'avantage de ce système permet non seulement d'accélérer la cadence des véhicules, mais aussi de proposer leurs différents programmes de fidélisation directement par le biais de cette application

La start-up de Frédéric Stiernon a déjà conclu des accords avec les développeurs de différentes applications mobiles afin qu'ils intègrent le service CarPay-Diem. D'ici peu en France et en Belgique et un peu plus tard, en Angleterre, en Allemagne et au Luxembourg, plusieurs millions de conducteurs pourront avoir accès à ce service via différentes applis.

Pour en savoir plus :
https://www.carpay-diem.com/

Mariage

Etienne Laurent (2015) avec Clémence Blanquart
le 8 juillet 2017

Vincent Deville (2011) avec Aurélie Parizel
le 9 septembre 2017

Loïc Burnon (2012) avec Marie Vanderhaeghen
le 9 décembre 2017

François Zune (2010) avec Oxana Rogozina
le 30 décembre 2017

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés !

« Le mariage,
c'est la volonté à deux de créer l'unique. »
Friedrich Nietzsche

Naissance

Deuxième Opus
Après quatre ans et demi en solo,
Louise accorde dès à présent sa voix avec

Lucien

Une composition originale
d'Elodie Baudry (promotion 2010)
et Daniel Godard (promotion 2000),
de Saint-Mard

Félicitations aux heureux parents !

« A chaque enfant qui nait,
le monde recommence »
Gilbert Bécaud

A VOS AGENDAS

Assemblée générale :
le samedi 28 avril 2018 à 11 heures
au restaurant « A l'Ange Gardien » à ORVAL, 6823 Florenville,
situé à 100 m de l'abbaye d'Orval.

ARIAMP
ASSOCIATION ROYALE DES INGÉNIEURS ARTS & MÉTIERS PIERRARD

A.S.B.L. - Fondée en 1925
Siège social à
PIERRARD-VIRTON

Affiliée à l'Union Fédérale
des Associations d'Ingénieurs
Industriels de Belgique (UFIIB)

Membre du Comité des Ingénieurs Belges (CIBIC)

Membre de la Fédération Européenne d'Associations Nationales d'Ingénieurs (FEANI)

Siège social :
Institut supérieur industriel - Pierrard-Virton
Département Ingénieur Industriel de Pierrard-Virton
Henallux - Haute Ecole de Namur - Liège - Luxembourg
Tél. 063/58.89.44
E-mail : info@ariamp.be

Site web : www.ariamp.be
Linkedin : www.linkedin.com/groups/8339264
Facebook : www.facebook.com/ariamp.be

Editeur responsable : R. MASSON, président
à l'exception des articles signés qui n'engagent que leurs auteurs

E-mail : bulletin@ariamp.be

Cotisations ARIAMP 2018 :

Promotion 2017	gratuit
Promotions 2014, 2015, 2016	22 €
Promotions 1975 à 2013	35 €
Promotions 1974 et antérieures	30 €
Conjoints ingénieurs	48 €

COMPTE BANCAIRE :
ARIAMP Pierrard-Virton : 367-0862235-55
IBAN : BE31 3670 8622 3555
Code BIC : BBRUBEBB